



UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen Agricole
pour le Développement Rural



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



PRÉFET DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES
CÔTE D'AZUR

L'Europe investit dans les zones rurales

DEFENSE DE LA FORET CONTRE L'INCENDIE Dispositif 8.3.1.
Projet financé avec le concours de l'Union européenne avec le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural

CARACTERISTIQUES DU PROJET

Les travaux d'amélioration sylvicole proposés dans ce dossier sont réalisés dans une forêt dominant en chêne liège en moyenne densité. Ils contribuent en une réduction de la biomasse liée à l'enjeu de protection des massifs contre l'incendie.

L'ASL Suberaie Varoise prend soin de sélectionner des secteurs qui jouent un véritable rôle de **renfort DFCI en bordure d'axes stratégiques**.

Ce projet a été présenté et **validé lors du comité de massif Sud du 23 janvier 2020**, annuellement organisé par le Département et qui regroupent les maitres d'ouvrage DFCI, les pompiers, la DDTM et le Département.

Ce projet a comme objectif le renfort de l'ouvrage « Les Condamines ».

Propriétaire	Localisation	Présentation synthétique de l'opération	Objectif des travaux	Surface (ha)	Année de réalisation
Mme POLARD (SCI Saint-Guillaume)	Collobrières	Réduction de biomasse combustible par une coupe sanitaire sur du châtaignier et chêne blanc et débroussaillage en plein du maquis	Protection contre les incendies et amélioration sylvicole et sanitaire des peuplements	4,80	2021

b) Réponse du projet aux objectifs de la mesure :

Le maintien et renforcement de la résilience de la forêt et la protection contre les incendies de forêt.

Diminution du risque de propagation de feux de forêts

Renforcement des ouvrages PIDAF

C) Résultat du projet :

Protection de la de la forêt contre les incendies, la régénération de la suberaie, l'amélioration de sa résistance et résilience aux incendies, à l'échéance de 1-2 ans après la réalisation des travaux.

Une contribution à la valorisation du paysage, de la biodiversité et à la conservation des milieux naturels. Autres objectifs : la valorisation et la préservation des essences comme le chêne-liège qui joue un rôle fondamental en matière de préservation de l'environnement et dans la lutte contre les incendies.

Montant total du projet : 15 252,85 €

Montant d'aide publique : 12 202,25 € répartie de la façon suivante :

Montant de l'aide de la Région Sud et du Département : 11 636,38 €

Montant de financement de l'Union Européenne : 565,87 €